



## SÉANCE DU 10 AVRIL 2025

L' an deux mille vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de la Ville de SEVRES, dûment convoqué par arrêté du 28 mars 2025, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Grégoire de LA RONCIÈRE, Maire de Sèvres.

Le nombre des membres composant le Conseil est de 35, dont 23 présents à la séance.

**PRESENTS :**

M. Grégoire de LA RONCIÈRE, Mme Anne TEXIER, M. Jean-Christophe SCIBERRAS, Mme Pascale FLAMANT, M. Olivier HUBERT, Mme Emilie BOZIO-MADE, Mme Assunta MESMIN, M. Pascal GIAFFERI, Mme Pascale PARPEX, M. Philippe HAZARD, Mme Françoise RUSSO-MARIE, Mme Marie SANCHO, Mme Louise BOMPAIRE, M. Franck-Eric MOREL, Mme Caroline BASTIDE, M. Christophe CHABOUD, Mme Nadia IDORANE, M. Jean DUPLEX, Mme Anne-Marie de LONGEVIALLE-MOULAÏ, Mme Catherine CANDELIER, M. Denis MORON, M. Loïc LASSAGNE, M. Frédéric PUZIN  
Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes des articles L2121-17 et L2121-20 du code général des collectivités territoriales.

**AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. Jean-Pierre FORTIN donne procuration à M. Christophe CHABOUD, Mme Martine VAN WENT donne procuration à M. Jean-Christophe SCIBERRAS, M. Jacques VILLEMUR donne procuration à M. Olivier HUBERT, Mme Muriel COHEN donne procuration à M. Philippe HAZARD, M. Thomas PARDOUX donne procuration à Mme Françoise RUSSO-MARIE, M. Arthur BEAUREPAIRE donne procuration à Mme Nadia IDORANE, M. Thierno-B NDIAYE donne procuration à Mme Marie SANCHO

**ETAIENT EXCUSES :**

M. Vincent DECOUX, M. Luai JAFF

**ETAIENT ABSENTES :**

Mme Chloé DUCHAUSSOY, Mme Marlène DA SILVA, Mme Dominique BLANCHET

En application de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, Mme Nadia IDORANE a été désigné(e) secrétaire de séance.

Hôtel de Ville  
54, Grande Rue  
BP 76  
92311 Sèvres Cedex

☎ 01 41 14 10 10  
☎ 01 75 19 41 20

✉ [mairie@ville-sevres.fr](mailto:mairie@ville-sevres.fr)  
🌐 [www.sevres.fr](http://www.sevres.fr)

PUBLIE PAR VOIE ELECTRONIQUE LE

17 AVR. 2025

1/2

Accusé de réception en préfecture  
092-219200722-20250410-2025-011-DE  
Date de télétransmission : 16/04/2025  
Date de réception préfecture : 16/04/2025

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU : 10 avril 2025  
DÉLIBÉRATION : Régularisations de factures familles.

N° 2025/011

Le Conseil municipal,

Vu le code général des Collectivités territoriales,

Vu l'état des propositions de régularisations de créances dressé par le Comptable de Boulogne-Billancourt,

Vu l'avis de la Commission des Finances, de la Famille, des Affaires Sociales, de la Jeunesse, des Loisirs et de L'Administration du 2 avril 2025,

Vu le budget communal,

**DÉLIBÈRE :**

**ARTICLE UNIQUE.**

Est décidé d'approuver la régularisation comptable de créances des recettes énumérées dans le tableau annexé, pour un total de 261,57 €.



POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,

*Grégoire de LA RONCIÈRE.*



Le Secrétaire de séance,

*Mme Nadia IDORANE.*

Accusé de réception en préfecture :  
Date de télétransmission :  
Date de réception préfecture :